

# LES PETITS ECOLIERS

2012-2013

Bien vivre  
ensemble  
à l'école



Journal  
Ecole Fondamentale Notre-Dame de Braives  
Cycle 2<sup>1/2</sup> - 8

**JOURNAL PERDU ?  
PENSEZ AU SITE  
DE L'ASSOCIATION DE PARENTS !  
[HTTP://NDBRAIVES.WORDPRESS.COM/](http://ndbraives.wordpress.com/)**



## SOMMAIRE

LE MOT DE LA DIRECTRICE.....	1
PHOTOS DES INSTITUTRICES.....	1
OBJECTIFS ÉDUCATIFS.....	2
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	2
PROJET D'ÉTABLISSEMENT.....	3
RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR.....	4
TARIF DES REPAS.....	7
PISCINE.....	7
GARDERIE ET CLASSE D'AIDE AUX DEVOIRS	7
MARDI FRUITS.....	8
POUVOIR ORGANISATEUR.....	8
ASSOCIATION DE PARENTS.....	9
COUR ARRIÈRE.....	10
PHOTOS.....	11
LIENS UTILES.....	12
ACTIVITÉS.....	13
LES VOYAGES.....	15
COLORIAGE.....	16



## LE MOT DE LA DIRECTRICE



Chers parents,

Une nouvelle année scolaire commence, après des vacances qui, je

l'espère vous auront été bénéfiques. Cette rentrée marque un grand changement pour nos nouveaux élèves, mais aussi pour les petits de 2,5 ans qui découvrent pour la première fois le monde de « l'école ». Nous leur réserverons un accueil tout particulier pour qu'ils s'adaptent au mieux à leur nouvel environnement. Cette année, l'équipe enseignante maternelle est renforcée par l'arrivée d'une puéricultrice. Celle-ci s'occupera de l'accueil des tout-petits.

Dans le courant du mois de septembre, dans chaque classe sera organisée une réunion parents/enseignants qui aura pour objet de donner toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement de cette année scolaire.

Je remercie d'ores et déjà les enseignantes qui ont œuvré pour préparer cette rentrée avec soin, ainsi que l'Association de Parents de l'école pour la rédaction de ce livret.

A tous, je souhaite une excellente année scolaire 2012-2013.

Isabelle DETIEGE

## LES INSTITUTRICES



Mme Babeth  
Accueil  
1<sup>re</sup> maternelle



Mme Emilie  
1<sup>re</sup> maternelle  
2<sup>e</sup> maternelle



Mme Isabelle  
2<sup>e</sup> maternelle  
Directrice



Mme Christine  
3<sup>e</sup> maternelle



Mme Marie-France  
1<sup>re</sup> primaire



Mme Anne-Françoise  
1<sup>re</sup> primaire  
2<sup>e</sup> primaire



Mlle Kathlyn  
2<sup>e</sup> primaire



Mme Geneviève  
2<sup>e</sup> primaire

## OBJECTIFS EDUCATIFS

### DÉCRET «MISSIONS» : FINALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Promouvoir la **confiance en soi** et le **développement** de la personne de chacun des élèves.

Amener tous les élèves à **s'approprier** des savoirs et à **acquérir** des compétences qui les rendent aptes à **apprendre toute leur vie** et à **prendre une place active** dans la vie économique, sociale et culturelle.

Préparer tous les élèves à **être des citoyens** responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, plu-

raliste et ouverte aux autres cultures.

Assurer à tous les élèves des chances égales **d'émancipation sociale**.

### PROJET ÉDUCATIF DES ÉCOLES CATHOLIQUES

La solidarité responsable

L'intériorité

La créativité

Le respect de l'autre

Le sens du pardon

Le don de soi

La confiance dans les possibilités de chacun



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE «L'ÉCOLE DE LA REUSSITE»

Donner du sens aux apprentissages.

Assurer la continuité dans les apprentissages.

Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.

Harmoniser le passage maternelle-primaire.

Empêcher tout redoublement pendant le cycle.

Conforter les équipes dans une dynamique de réussite.

Associer les parents de tous milieux à la vie de l'école.

Favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement.

(extrait du décret «Missions prioritaires»)

### PROJET PÉDAGOGIQUE DU RÉSEAU LIBRE CATHOLIQUE

Les types de pédagogie (« Pour une

pédagogie de l'école chrétienne fondamentale d'aujourd'hui ») :

Une pédagogie fonctionnelle centrée sur l'enfant, suscitant des dynamismes individuels pour réaliser un apprentissage dans un contexte significatif et dans des activités fonctionnelles.

Une pédagogie participative où le groupe d'enfants avec l'(es) adulte(s) sont partenaires dans le choix, l'organisation, la réalisation, l'évaluation des différentes activités à partir des nécessités, des besoins des uns et des autres.

Une pédagogie différenciée proposant des apprentissages qui respectent l'évolution de la pensée enfantine, respectueuse du type d'intelligence de chaque enfant, afin que chacun, par des voies qui lui sont propres, puisse atteindre le maximum de responsabilités.

## PROJET D'ETABLISSEMENT

Nos priorités pour 2 à 3 ans  
(2011-2012, 2012-2013, 2013-2014) :

### POUR DEVENIR UN CITOYEN RESPONSABLE

*L'école est un chemin de liberté parce que l'enfant apprend à obéir au droit plutôt qu'à la force.*

Toute initiative visant à promouvoir une meilleure compréhension et appropriation des règles permet de développer le sens de la responsabilité des élèves.

Il faut donc **bien connaître son « métier d'écologiste »**.

Il faut **connaître ses droits et ses devoirs** (à l'école, contribuer à élaborer un règlement de vie de la classe ou de l'école).

Il faut **se respecter, respecter l'autre, savoir se contrôler, être poli**.

Il faut **faire attention à se protéger**, à la maison, à l'école, dans la rue (sécurité domestique, sécurité routière, règles de prudence dans toutes les situations à risques).

### POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*L'égalité des élèves devant la loi, l'identité de leurs droits et de leurs devoirs, quelles que soient leurs particularités, est le principe même de la communauté scolaire.*

L'égalité à l'école:

C'est **prendre la parole** à son tour et à bon escient, s'exprimer et écouter, essayer de comprendre l'autre.

C'est **accepter les règles** qui s'ap-

pliquent également à tous en s'intégrant dans un groupe de travail, de jeu ou de pratique sportive.

C'est **apprendre à régler des conflits de façon juste**, savoir se défendre, et ne pas mettre l'autre en danger.

C'est **tenir sa parole** et ne pas tromper l'autre puisqu'on le considère comme son égal.

### POUR LE RESPECT DES DIFFÉRENCES

*La réciprocité des droits et des devoirs forge le sentiment d'une solidarité entre élèves.*

En **accueillant** un nouveau, en aidant un enfant malade ou handicapé.

En **s'entraidant et en venant en aide** dans le travail et dans la vie scolaire, en sachant gagner et perdre dans le jeu, en prêtant et partageant.

En **partageant** les ressources de l'environnement avec les autres, en ne gaspillant pas l'eau, l'énergie, en préservant la nature pour les générations à venir.

En **osant** parler, en se confiant, en considérant l'autre comme un ami.



# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

## FRÉQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE.

### HORAIRE.

L'école a adopté l'aménagement du temps scolaire suivant :

- Début des cours **8h50**
- Sortie de midi 11h55
- Rentrée de midi 13h00
- Sortie de l'après-midi **15h35**

### ARRIVÉE DU MATIN.

Les enfants sont accueillis **à partir de 8h15**. Avant cette heure, la garderie est organisée à l'école communale.

**Petit rappel** : la garderie se facture au nombre de minutes que l'enfant reste à la garderie et non pas à l'heure.

Entre 8h15 et 8h30, les enfants sont accueillis à l'intérieur des classes.

**A partir de 8h30, TOUS** les enfants sont sous la surveillance d'une enseignante dans la cour. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité légale, aucune surveillance ne sera assurée à l'intérieur du bâtiment.

**A L'EXCEPTION** des enfants de 1<sup>re</sup> maternelle et classe d'accueil (Madame Babeth) qui seront surveillés par une enseignante dans leur classe.

Modification de l'horaire en fonction des conditions climatiques.

Pour éviter tout encombrement dans le couloir, les enfants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires vont déposer leur mallette

sous le préau, les enfants des classes maternelles déposent leur cartable dans leur panier respectif.

**A 8h50**, les enfants rentrent en classe et **les cours commencent pour tous**. Il est demandé à **tous** les parents de déposer leur enfant et de ne pas s'attarder afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe.

Quand la sonnerie retentit, **tous les enfants** se rangent en silence. A partir de ce moment, les enfants **sont pris en charge par l'enseignante**.



### PRÉSENCE DE L'ENFANT (EN OBLIGATION SCOLAIRE) À L'ÉCOLE...

Les parents veillent à ce que leur enfant fréquente **régulièrement** l'école et y **arrive à l'heure pour le début des cours**.

L'élève doit participer à **tous les cours** et aux activités pédagogiques organisées par l'école. En ce

qui concerne la piscine, les cours de natation sont obligatoires sauf certificat médical remis avant le cours.

Le journal de classe est un moyen de correspondance entre l'école et les parents. Les retards, les congés et le comportement de l'élève y sont inscrits ou rappelés.

Une information, donnée à temps via le journal de classe, indique toute tâche imposée à domicile et le matériel nécessaire aux prochains cours. Les parents **contrôlent chaque jour** le journal de classe de leur enfant **et signent les remarques** qui s'y trouvent et répondent aux **convocations** de l'école.

### LES RETARDS...

Il est important de prendre de bonnes habitudes dès le plus jeune âge. Les élèves en retard ne peuvent se présenter à l'école qu'accompagnés de leurs parents ou d'un mot d'excuse. Les retards (après 9h30) répétés ou importants sont assimilés à des absences.

### LES ABSENCES...

Toute absence doit être justifiée. Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

L'indisposition ou maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis à l'enseignante si l'absence dépasse 2 jours).

Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4<sup>e</sup> degré.

La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal...)

Un cas de force majeure ou des cir-

constances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

**Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme non justifiée et peut avoir des conséquences sur la validité des études (Circulaire ministérielle du 19 avril 1995).**

### SORTIE DES CLASSES.

**En vue de sécuriser la sortie des classes**, les enfants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires attendent sur **leur ligne. Le feu vert est donné par leur institutrice.** Les enfants ne peuvent rejoindre leurs parents qu'à ce signal.

Les enfants des classes maternelles **attendent sur le tapis de leur classe** respective que leur institutrice aperçoive un membre de leur famille. **A ce moment, l'enfant est envoyé vers celui-ci.** Une institutrice est chargée de surveiller le passage des enfants à la barrière.

Il est demandé aux parents des enfants de maternelle, d'attendre leur enfant au-dessus de la cour ou sous le préau.

**Ce sont d'abord les parents qui apprennent aux enfants le savoir-être, la maîtrise de soi et le respect des autres.**

**ATTENTION** : lorsque l'enfant est près de ses parents, **il est sous leur responsabilité**, il ne peut redescendre dans la cour que pour un oubli éventuel.

Le parking se fait à l'arrière de l'école et non sur les trottoirs. Pensez aux piétons!

## PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE.

Pour être admis dans l'année primaire suivante, les enfants devront obtenir la dernière période 60% en mathématiques et 60% en langue française.

## VACANCES ET CONGÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS...

Une feuille est remise en début de chaque année scolaire.

## LA VIE AU QUOTIDIEN...

### RÈGLES DE VIE.

Un respect et une confiance mutuels (enfants – parents – enseignants) sont indispensables à l'épanouissement de chaque enfant. L'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure avec la famille l'éducation globale de l'enfant. Les enseignants apprennent aux enfants les connaissances et le savoir-faire.

## VÊTEMENTS ET OBJETS DE VALEUR / GADGETS

Les vêtements doivent être **marqués**. L'école ne peut être tenue responsable de la perte de bijoux et objets apportés à l'école.

Éviter de mettre des boucles d'oreilles aux petites filles, elles peuvent être source d'accident.

Jouets et jeux, sources de conflit (perte, vol, casse, blessure...) sont

**interdits**. Les doudous et tétines (en accueil et 1<sup>re</sup> maternelle) sont les seuls objets autorisés.

**Exceptions** : ballons en plastique, cordes à sauter, élastiques.

## A L'ÉCOLE, POUR CONSTRUIRE SON AUTONOMIE,

**Il faut cultiver le respect de soi et des autres, le respect des bâtiments et des meubles mis à notre disposition.** En cas de non respect du matériel scolaire, les enfants pourront être amenés à effectuer des actions de remise en état.

## L'ARGENT.

Pour une question d'organisation, lorsque vous confiez de l'argent à votre enfant, faites-le toujours dans une **enveloppe nominative** représentant la somme, la date et le motif du paiement. Celle-ci sera **remise** par l'enfant à **une enseignante**.

## REPAS SCOLAIRES.

Les dîners doivent être payés **OBLIGATOIREMENT** le vendredi de la semaine précédente, dans une **enveloppe nominative**. **En cas d'oubli ou de non paiement des dîners, prévoir des tartines à votre enfant pour la semaine suivante.**



## COMMUNICATION AVEC LES PARENTS.

### Comment rencontrer un enseignant?

- De 08h40 à 08h55 (bref entretien).
- Demander un rendez-vous.
- L'enseignant vous convoque.

### Comment rencontrer la direction?

- De 08h40 à 08h55 (bref entretien).
- Demander un rendez-vous.
- Après les cours.
- La direction vous convoque.

Le journal de classe (pour les classes primaires) et le carnet de communication (pour les classes maternelles) sont également un moyen de correspondance entre l'école et les parents. Les retards, les congés, les informations de dernière minute et le comportement de l'élève y sont inscrits ou rappelés.

## TARIF DES REPAS



Repas chaud en primaire :	3,35 €
Repas chaud en maternelle :	2,85 €
Frites :	1,30 €
Soupe :	0,30 €

## PISCINE



Piscine maternelle :	1,70 €
Piscine primaire :	2,40 €

## GARDERIE ET CLASSE D'AIDE AUX DEVOIRS

La garderie est assurée par l'A.S.B.L. « enfants contents, parents aussi » à l'école communale de Braives.

Elle accueille les enfants de **6h45 à 8h15** le matin et de **15h30 à 18h30** le soir.

L'intervention financière des parents est fixée à 1,20 € par heure et par enfant. Une ristourne est accordée aux parents souscrivant à une domiciliation bancaire (3 % de réduction pour 1 ou 2 enfants et 5 % pour 3 enfants ou plus vivant sous le même toit).

Vous recevrez un relevé de présences à la fin de chaque mois.

Pour les parents qui le souhaitent, une classe d'aide aux devoirs accueille les enfants inscrits aux horaires suivants: lundi, mardi et jeudi de 16h à 17h.

Cette année, l'encadrement est assuré par une enseignante. Une participation complémentaire de 0,30€ par classe de devoirs est demandée. Ce supplément figurera sur la facture mensuelle des garderies.





Dans le but de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée, ils reçoivent des fruits de production locale chaque mardi.

*“Les madames nous donnent des pommes, des poires ou des fraises. C’est chouette! Pourquoi elles n’ont pas inventé la semaine fruits?” Louis - 3<sup>e</sup> maternelle*

## POUVOIR ORGANISATEUR

### MOT DE LA PRÉSIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR.

Aux parents des élèves de l’école Notre-Dame.

Tout d’abord, un tout grand merci pour l’inscription de votre enfant dans notre école.

Merci pour la confiance que vous accordez à nos enseignants et à notre établissement.

Sans vos enfants, notre école ne peut pas vivre !

La direction et les enseignants mettent tout en œuvre pour que le développement et l’épanouissement de votre enfant s’effectuent dans les meilleures conditions.

S’il faut des enfants pour faire vivre une école, il faut également un Pouvoir Organisateur pour que l’école puisse vivre !

Le Pouvoir Organisateur est une A.S.B.L. de gestion de l’école. Son rôle est de désigner, nommer la direction, les enseignants, d’entretenir les bâtiments et de gérer les finances de l’école...

Toute cette gestion se fait au sein de l’A.S.B.L. de l’école Notre-Dame, dans le respect mutuel de chacun des membres, et nos décisions finales sont toujours prises en tenant compte de bien-être de l’enfant.

En cette période de rentrée, au nom de tous les membres du Pouvoir Organisateur, je souhaite à tous une excellente rentrée scolaire et un travail journalier et régulier pour des résultats fructueux.

Bernadette Limbort

Durant l’année scolaire, vous entendrez parler de l’**U.P.E.B.**

Entendez par là, L’**Union** pour la **Promotion** des **Ecoles** de **Braives**.

C’est une A.S.B.L. qui a été créée par Monsieur le Ministre Pierre Hazette lorsqu’il était échevin à Braives. Elle a été revue et les statuts ont été publiés au moniteur le 17/10/2002.

L’activité de l’A.S.B.L. s’exerce au profit des enfants fréquentant les écoles fondamentales, libre et communale de Braives-centre et depuis 2002, l’école d’Avennes.

Elle a pour objet :

de recueillir les fonds nécessaires à la distribution des cadeaux de Saint-Nicolas aux enfants des écoles de Braives-centre et d’Avennes,

de promouvoir tout ce qui peut développer l’éducation intellectuelle, culturelle, physique, sociale, civique dans ces écoles ainsi que tous services propres à assurer leur promotion.

# ASSOCIATION DE PARENTS

## QUI SOMMES-NOUS?

Il y a sept ans, des parents motivés se sont réunis dans une ambiance conviviale afin de récréer une association à l'école Notre-Dame.

Depuis lors, les idées foisonnent et les projets prennent vie pour le plus grand bonheur des enfants.

## BUTS?

Collaborer avec les enseignantes, la directrice et le Pouvoir Organisateur afin d'augmenter, si possible, le bien-être des enfants au sein de l'école.

Soutenir financièrement ou par un petit coup de main les projets scolaires.

Faire plus ample connaissance avec d'autres parents.

Réunir les bonnes idées et les bonnes volontés.

*"Cette association, ce sont nous, les parents, qui en faisons ce que nous désirons."*

## QUEL INVESTISSEMENT PERSONNEL?

Chacun s'investit selon ses disponibilités: une heure, une réunion, un après-midi ou plus ...

Peu de réunions sur l'année (+/- 5)

## ACTIVITÉS DÉJÀ RÉALISÉES :

Petit-déjeuner de la rentrée.

Cortège de Carnaval.

Fancy-fair.

Brocante pour enfants.

Aménagement de la cour arrière.

Aide aux institutrices lors du marché de Noël et au PO lors de la journée d'entretien des bâtiments.

Participation financière: achat de lecteur DVD, appareil photo, lecteur CD, collations lors de sorties scolaires...

Les Petits Écoliers, journal de l'école.

***N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE!!!***



## COUR ARRIERE

Prochainement, les enfants auront un coin de verdure pour courir, sauter, danser, jouer dans un environnement boisé!

Cela faisait quelque temps déjà que l'Association de Parents caressait le projet d'aménager l'espace derrière l'école, et la première partie des travaux a été réalisée: un gros nettoyage, une septantaine de trous et de piquets. Quelque 100m de clôture plus loin, la cour se dessine petit à petit.

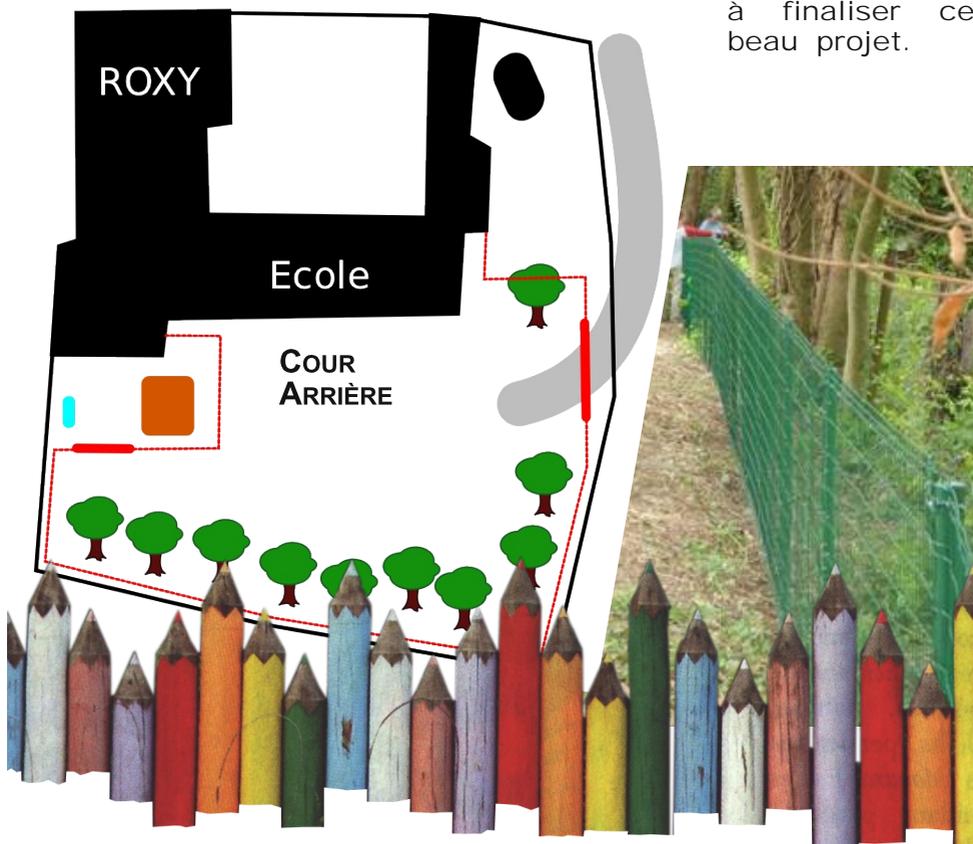
Dans un second temps, une barrière et

la fin de la clôture seront placées et puis viendra le temps des aménagements de quelques surprises pour les enfants !

Mais un dessin en dira plus que des mots ... tout le monde s'y est mis, petits et grands !

Merci encore à tous les sponsors ayant participé au financement du projet, et à tous ceux qui ont prêté main-forte lors des travaux.

Les bonnes volontés sont les bienvenues afin de nous aider à finaliser ce beau projet.



# PHOTOS



## LIENS UTILES

### **ECOLE FONDAMENTALE NOTRE-DAME DE BRAIVES**

Place du Carcan, 13 – 4260 Braives  
Directrice : Isabelle Detiège  
Tél : 019/69.85.24  
[ec002383@adm.cfwb.be](mailto:ec002383@adm.cfwb.be)

### **POUVOIR ORGANISATEUR**

Bernadette Limbort - Présidente  
Tél: 019/69.80.04  
[fermelimbort@skynet.be](mailto:fermelimbort@skynet.be)

Emmanuelle Delmotte - Vice-présidente  
Xavier Troquet - Trésorier  
Benoît Cartuyvels - Secrétaire

### **ASSOCIATION DE PARENTS**

<http://ndbraives.wordpress.com/>  
[ndbraives@gmail.com](mailto:ndbraives@gmail.com)

### **ECOLE DE BRAIVES-CENTRE (GARDERIE ET POURSUITE DU CURSUS SCOLAIRE : 3<sup>E</sup> - 6<sup>E</sup> PRIMAIRE)**

Place du Carcan, 2 – 4260 Braives  
019/69.91.64

### **EXTRASCOLAIRE/SPORTS/STAGES**

#### **ENFANTS CONTENTS, PARENTS AUSSI A.S.B.L. (ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - GARDERIES)**

Rue du Cornuchamp, 5 – 4260 Braives  
Tél : 019/69.62.22  
[www.braives.be/accueilextrascolaire.aspx](http://www.braives.be/accueilextrascolaire.aspx)

#### **SPORT EDUCATION MEHAIGNE (SEM) A.S.B.L. (TOUT SUR LE SPORT À BRAIVES)**

Rue de Dreye – 4260 Fallais  
Tél : 0496/26.83.91  
[www.braives.be/sem.aspx](http://www.braives.be/sem.aspx)

### **MAISON DE LA MEHAIGNE ET DE L'ENVIRONNEMENT RURAL (MMER) A.S.B.L. (ACTIVITÉS NATURE)**

Rue du Moulin, 50 – 4261 Latinne  
Tél : 019/54.40.48 – [www.mmer.be](http://www.mmer.be)

### **CENTRE CULTUREL BRAIVES- BURDINNE**

Chemin du Via, 20 – 4260 Braives  
Tél : 019/54.92.50  
[www.culture-braives-burdinne.be](http://www.culture-braives-burdinne.be)

## DIVERS

### **BIBLIOTHÈQUES (RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE BURDINALE- MEHAIGNE)**

Filiale de Braives:  
Chemin du Via, 20 – 4260 Braives  
Filiale de Fallais:  
Rue de Dreye, 13 – 4260 Fallais  
Tél : 019/54.92.55  
[www.braives.be/bibliotheques.aspx](http://www.braives.be/bibliotheques.aspx)

### **COMMUNE DE BRAIVES**

Rue du Cornuchamp, 5 – 4260 Braives  
Tél : 019/69.62.80 – [www.braives.be](http://www.braives.be)

### **UNITÉ PASTORALE STE-MARIE EN MEHAIGNE**

Rue du Sacré coeur, 6 – 4260 Braives  
Tél : 019/69.85.17

### **GUIDES DE L'ÉTOILE DE BRAIVES**

19<sup>e</sup> Unité GCB Liège Ouest  
Chef d'Unité : Patrick Delperdange  
[pdelperdange@besix.com](mailto:pdelperdange@besix.com)  
[www.etoiledebraives.be](http://www.etoiledebraives.be)

## ACTIVITES

### PETIT-DÉJEUNER DE LA RENTRÉE

**POURQUOI ?** Le financement de projets propres (activités scolaires, achat matériel, aménagement de la cour arrière,...)

#### BIENVENUE

Tous les parents et les enfants sont conviés à l'école afin de faire connaissance ou partager leurs souvenirs de vacances autour d'un bol de cacao fumant



et d'un bon petit croissant...

La rentrée s'annonce bien !

**A RETENIR:** le petit déjeuner 2013 aura lieu le 8 septembre.

### REPAS DE L'AMITIÉ

**QUAND ?** Samedi 13 et dimanche 14 octobre

**POURQUOI ?** La Saint-Nicolas des enfants

**SYMPA, L'AMBIANCE !**

Comme chaque année, afin d'aider Saint-Nicolas à gâter les enfants, vous êtes tous conviés au traditionnel et non moins exceptionnel repas de l'amitié dit aussi



« repas-moules ».

La bonne humeur est au rendez-vous et l'ambiance est assurée par les institutrices des écoles Notre-Dame de Braives (école du bas), communale (école du haut) et d'Avennes, qui revêtent pour l'occasion leur costume d'apparat : le tablier ;-)

### VEILLÉE DE NOËL

**QUAND ?** Dimanche 16 décembre

**A NE PAS MANQUER !**

Dans une ambiance familiale, nous vous donnons rendez-vous à l'église de Braives afin de partager avec vos enfants un moment convivial dans l'esprit de Noël.



### CARNAVAL

**QUAND ?** Samedi 23 février

**POURQUOI ?** Le financement de projets propres (activités scolaires, achat de matériel, aménagement de la cour arrière,...)

**AMBIANCE ET COTILLONS...**

Un super cortège musical composé de princesses, de pirates, de clowns, de lions, ... dans un nuage de confettis et de serpentins est attendu dans les rues de Braives afin de rechercher la MACRALE et la brûler dans un feu de joie.

Après quelques farandoles au Roxy (salle jouxtant l'école), petits et grands gourmands se laisseront tenter par de nombreuses douceurs telles les pop-corns et les cornets de pâtes,...



## LE SPECTACLE DE L'ÉCOLE

QUAND ? Samedi 16 mars  
POURQUOI ? La gestion de l'école  
TROP MIGNON !

Quel moment merveilleux que de voir son petit bout sur scène !

Les institutrices réussissent des prouesses tant par la qualité des décors et accessoires que du spectacle en lui-même !



Nos enfants nous font vibrer par leurs petites mimiques, leurs danses, leurs sketches et leur entrain.

MAIS CHUUUT, le rideau se lève et tout le monde retient son souffle...

## BARBECUE

QUAND ? Date à confirmer  
POURQUOI ? Le financement des projets scolaires  
TOUS REUNIS !



Voici l'occasion de faire le lien entre les écoles dites du haut et du

bas ainsi que celle d'Avennes. Dans la cour et sous chapiteau, venez vous régaler d'une délicieuse assiette garnie ou d'un pain saucisse et faire un brin de causette ou renforcer des amitiés !

## FANCY-FAIR

QUAND ? Dimanche 2 juin  
POURQUOI ? Le financement des projets scolaires  
AMUSONS-NOUS



Château gonflable, jeux en bois, grimages, gâteaux,... tous les ingrédients seront réunis afin de vous faire passer une journée agréable à la découverte de l'école

et de ses enseignantes.

## JOURNÉE TRAVAUX D'ENTRETIEN

QUAND ? Dimanche 8 septembre 2013  
POURQUOI ? Entretenir les bâtiments, la cour, le petit train, nettoyer les corniches et les rigoles, repeindre les portes,...

VIVRE MIEUX



Afin de permettre à nos enfants d'évoluer dans un cadre agréable, pensons à donner un petit coup de main et réaliser quelques rafistolages

lors de la journée des travaux d'entretien.

Ensemble, même une heure peut faire la différence !



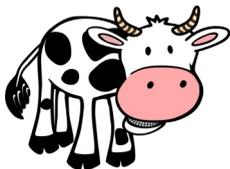
# LES VOYAGES

## CLASSES DE FERME

QUAND ? en 2014

QUI ? Les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelles

CHIC, UN VOYAGE !



Une année sur deux, les enfants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelles se rendent en classe de ferme. Ils réalisent, de manière

ludique, diverses activités ayant un lien avec la vie à la campagne. Les institutrices nous transmettent des nouvelles tous les jours.

Un petit extrait ?

« Les enfants sont bien arrivés, le temps de déposer les valises et ils sont déjà en compagnie des animaux (visite de la ferme, soins,...). Après-midi, deux groupes sont constitués. Le premier confectionne du jus de pommes, l'activité est super chouette et suivie par la dégustation de leur production (le jus était unanimement divin). L'autre groupe, à l'écurie, soigne et monte les poneys. »

« Au programme : soins aux animaux et fabrication du lait en deux groupes distincts puis on change et jeu du « fil d'Ariane » tous ensemble. Après-midi, ils vivront comme les Gaulois. Demain, il est prévu un jeu de l'oie grandeur nature et une promenade en char à bancs. Bonne journée les parents... »

## CLASSES DE MER

QUAND ? 27-28-29 mars

QUI ? Les élèves de 1<sup>re</sup> primaire

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE !



Tous les ans, les enfants de 1<sup>re</sup> primaire se rendent à la mer et en reviennent ravis !

Imaginez trois jours sur la plage à faire des châteaux, des glissades avec les copains, du cuistax, se régaler de bons repas, faire de super visites et rigoler avec les institutrices... Que demander de mieux ?

En tout cas, ils en redemandent !

Un petit extrait ?

Coucou tout le monde !!!

Nous vous envoyons de nos nouvelles !

Cette première journée s'est bien déroulée. Nous avons tout d'abord joué dans le jardin du Chat Botté avant de manger de délicieux spaghettis. Après cela, une petite balade sur la plage et il est déjà temps pour nous de nous remettre en marche... Direction : Bre-dene ! Pourquoi ? une heure de cuistax !!!

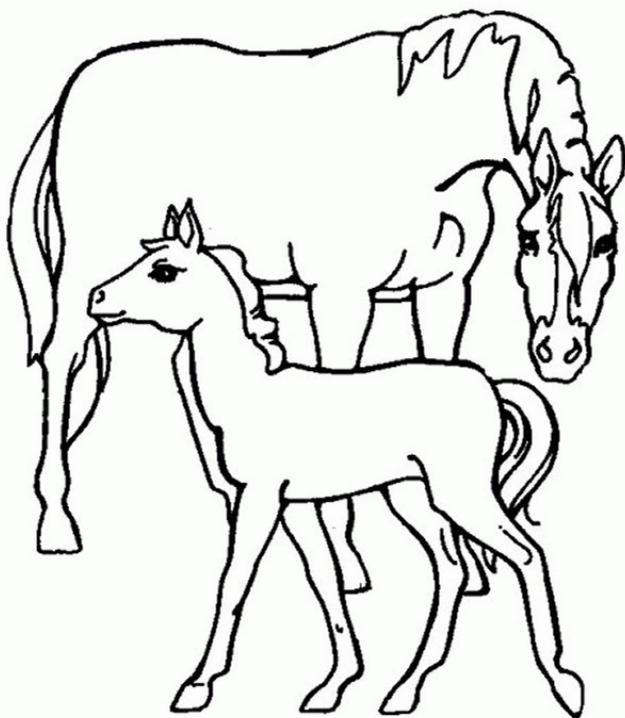
YOUPIEEEEEEEEEEEEEE !!!

Que le temps passe vite !!! Nous retournons profiter de la plage. Châteaux de sable, tunnels, glissades,... L'eau nous tente vraiment. Monsieur François décide d'aller sentir si elle est froide. C'est décidé, certains d'entre nous enlèvent leurs bottes et leurs chaussettes. Ils retroussent leurs pantalons et... HOP ! Les pieds dans l'eau ! Elle est un peu froide, mais c'est tellement gai !!!

Demain, un programme chargé s'annonce : activité « plage et dunes » au matin, visite du Sea Life après-midi, et puis direction Braives en car !

Tout cela...on vous le racontera en vrai !!!»

## COLORIAGE



# Le journal de l'Association de parents

## DATES A RETENIR

- Vendredi 19 octobre : journée pédagogique
- Samedi 13 et dimanche 14 octobre: repas de l'amitié
- Jeudi 15 novembre et jeudi 13 décembre: journées pédagogiques
- Dimanche 16 décembre : veillée de Noël
- Samedi 16 mars : spectacle
- Dimanche 2 juin : fancy-fair
- Dimanche 8 septembre 2013 : petit déjeuner

## LIENS UTILES

- Site de l'Association de parents:  
<http://ndbraives.wordpress.com/>
- Téléphone de l'école:  
019/69.85.24
- Téléphone de la garderie:  
019/69.91.64

